



VIRGINIE BOUET

Avocat Associée – ABV LEGAL

Admise au Barreau de Paris en 1992

Le cabinet est une « boutique » intervenant principalement en droit immobilier et en droit de la construction depuis plus de 20 ans.

Virginie forte de 25 ans d'expérience a commencé sa carrière en Angleterre au sein du **département immobilier** français du cabinet anglo-saxon Blake Laphorn Sollicitors.

Virginie conseille tous les acteurs de l'industrie immobilière : foncières, fonds d'investissement, fonds de pension, fonds souverains, promoteurs et utilisateurs (clientèle française et étrangère).

INTERVENTIONS REPRESENTATIVES 2017

Assistance sur tous les aspects de la vente, l'achat, la construction, la commercialisation et l'asset (entrepôts, centres commerciaux, hôtels, résidences, bureaux).

- Conseil d'un fond souverain pour les aspects contentieux en matière de baux commerciaux sur 10 actifs (éviction, renouvellement...).
- Conseil d'un utilisateur dans le cadre d'une cession de droit au bail.
- Conseil d'un investisseur anglais dans le cadre de la vente de deux hôtels 4*.
- Conseil d'un utilisateur pour l'implantation de son siège social ;
- Conseil d'un promoteur dans le cadre d'un contentieux sur l'amiante.

EXPERIENCE

Cabinet CLIFFORD CHANCE

Cabinet DENTONS (SALANS HERTZFELD & HEILBRONN)

Cabinet MOISAND BOUTIN & Associés M.B.A (Associée), création du département immobilier

Cabinet FAIRWAY (Associée), création du département contentieux acquisitions immobilières et contentieux immobilier

Cabinet ABV Legal (Associée Fondateur), conseil et contentieux immobilier

FORMATION

DESS en droit du Notariat, Université de Caen